



les seconds
ÉTATS
GÉNÉRAUX
du **THÉÂTRE**
professionnel québécois

LE THÉÂTRE
Plus que jamais.

Étude sur les comités d'évaluation
des programmes de subventions au projet et au fonctionnement
du Conseil des arts et des lettres du Québec et du Conseil des Arts du Canada

Conseil québécois du théâtre - avril 2007



Dans le cadre des travaux préparatoires des
SECONDS ÉTATS GÉNÉRAUX DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL QUÉBÉCOIS,
le Conseil québécois du théâtre présente

**Étude sur les comités d'évaluation des
programmes de subventions au projet et au
fonctionnement du Conseil des arts et des lettres
du Québec et du Conseil des Arts du Canada**

Par
Audrey Cadillon et Natalie McNeil



Table des matières

PRÉAMBULE	3
PORTRAIT DE L'ÉCHANTILLON	4
SECTION 1 : LA COMPOSITION DES COMITÉS D'ÉVALUATION	6
1. Le principe d'évaluation par les pairs pour l'attribution des subventions	6
2. L'admission d'un représentant d'une autre discipline artistique dans la composition des comités d'évaluation	6
3. L'admission d'un spécialiste de théâtre non praticien professionnel dans la composition des comités d'évaluation	7
4. Le rôle de l'agent	7
5. Le nombre de membres sur un comité d'évaluation.....	8
5.1 Au fonctionnement	8
1.2 Au projet	9
SECTION 2 : LE DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION	10
1. L'information	10
2. Le temps	10
3. Le nombre de productions vues	11
3.1 Au fonctionnement	11
3.2 Au projet	13
4. Les améliorations suggérées.....	14
SECTION 3 : LES CRITÈRES CONSIDÉRÉS PAR LE COMITÉ D'ÉVALUATION	15
1. L'information préalable	15
2. La clarté	15
3. L'importance des critères.....	16
3.1 Au fonctionnement	16
3.2 Au projet	17
SECTION 4 : PROBLÉMATIQUES SOULEVÉES	18

Préambule

L'ensemble des politiques culturelles élaborées par les pouvoirs publics constitue un enjeu fondamental affectant tout le milieu théâtral québécois. Depuis plusieurs années, le paysage théâtral et le contexte d'exercice de notre profession ont considérablement évolué. En effet, l'accroissement de l'offre s'est accompagné d'une diversification des genres et des esthétiques, ce qui ne facilite évidemment pas le travail des agents des conseils des arts, ni celui des jurys chargés de l'évaluation des demandes de subventions.

Cette enquête constitue l'un des volets entrepris par le Conseil québécois du théâtre, dans le cadre de la préparation des Seconds États généraux du théâtre professionnel québécois qui se tiendront du 17 au 20 octobre 2007, à Montréal.

Cette enquête a pour objectif de répondre aux principales interrogations suivantes :

- Section 1** L'évaluation par les pairs des demandes de subventions est-elle toujours le mode privilégié par le milieu ?
- Section 2** Les mécanismes qui régissent le déroulement de l'évaluation des demandes de subventions permettent-ils aux jurys de prendre des décisions éclairées ?
- Section 3** Les critères d'évaluation considérés dans l'attribution des subventions doivent-ils être préservés ou remis en cause ?

La population visée par cette enquête est constituée par les professionnels oeuvrant dans le milieu du théâtre québécois et ayant déjà siégé, au cours des cinq dernières années, sur un jury composé de pairs chargé de l'évaluation des demandes de subventions auprès du Conseil des Arts du Canada (CAC) et/ou du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). La collecte des données s'est effectuée entre le 22 février et le 19 mars 2007 auprès de ces professionnels. Le questionnaire a été envoyé à 65 personnes identifiées par le CQT pour avoir siégé sur un jury de pairs chargé d'évaluer les demandes de subventions au fonctionnement et au projet au CALQ et/ou au CAC, au cours des cinq dernières années. 30 questionnaires ont été retournés, dont 28 valides (questionnaires complétés), ce qui représente un taux de participation de 46 % et un taux de réponse de 43 %. Le pourcentage élevé de personnes ayant répondu au questionnaire permet de croire que les résultats d'analyse du sondage donnent une excellente vue d'ensemble de la situation actuelle.

Ce document présente les résultats d'analyse du sondage. Après une brève description de l'échantillon, suit l'ordre de présentation des grandes sections du questionnaire. Des tableaux synthétiques sont présentés à la fin de chaque section afin de permettre au lecteur d'accéder directement aux principaux résultats et aux suggestions relatifs à chaque section.

Portrait de l'échantillon

	Nb	%
Directeur(trice) artistique	14	50 %
Metteur(e) en scène	12	43 %
Comédien(ne)	10	36 %
Directeur(trice) général(e)	6	21 %
Auteur(e)	3	11 %
Producteur(trice)	2	7 %
Gestionnaire	1	4 %
Animateur(trice)	1	4 %

Tableau 1 : Profession exercée

Notons tout d'abord que certains répondants exercent plusieurs professions, raison pour laquelle le nombre de réponses est supérieur au nombre de personnes ayant répondu au sondage. En effet, la moitié des répondants sont directeurs artistiques de leur compagnie. 43 % d'entre eux sont metteurs en scène, 36 % sont comédiens et 21 % sont directeurs généraux de leur compagnie. Parmi les autres professions exercées par les répondants, on retrouve des auteurs, des producteurs, un gestionnaire et un animateur.

Moyenne	Minimum	Maximum	Écart type
30 ans	11 ans	40 ans	7,2 ans

Tableau 2 : Nombre d'années de pratique professionnelle

Le nombre moyen d'années de pratique professionnelle des répondants est de 30 ans. L'écart type nous donne une idée de la variation des réponses autour de la moyenne : la majorité des personnes interrogées ont, dans les faits, entre 22,8 et 37,2 années d'expérience. Parmi les répondants, la personne la moins expérimentée cumule 11 ans d'expérience et la personne la plus expérimentée 40 ans d'expérience.

	Nb	%
Montréal	15	54 %
Québec (capitale nationale)	6	21 %
Estrie	2	7 %
Abitibi-Témiscamingue	1	4 %
Outaouais	1	4 %
Bas Saint-Laurent	1	4 %
Saguenay	1	4 %
Non spécifié	1	4 %
TOTAL	28	100 %

Tableau 3 : Région d'exercice de sa profession

Plus de la moitié des répondants exercent leur profession à Montréal. La ville de Québec arrive au second rang, avec 21 % des répondants. Le quart restant des répondants (7 personnes sur 28) travaille dans les régions suivantes : Estrie, Abitibi-Témiscamingue, Outaouais, Bas Saint-Laurent et Saguenay.

	2003-2004	2004-2005	2005-2006	TOTAL	
				Nb	%
Comité au fonctionnement au CALQ	2	7	1	10	36 %
Comité au fonctionnement au CAC	1	4	0	5	18 %
Comité au projet au CALQ	4	3	5	12	43 %
Comité au projet au CAC	2	2	2	6	21 %

Tableau 4: Comités d'évaluation composés de pairs sur lesquels les répondants ont siégé depuis 2003

Notons tout d'abord que certains répondants ont siégé sur plusieurs comités d'évaluation composés de pairs depuis 2003, raison pour laquelle le nombre de réponses est supérieur au nombre de personnes qui ont répondu au sondage. 36 % des personnes ayant répondu au sondage ont siégé sur un comité d'évaluation des programmes de subventions au fonctionnement au CALQ. 18 % ont siégé sur un comité d'évaluation des programmes de subventions au fonctionnement au CAC. 43 % ont siégé sur un comité d'évaluation des programmes de subventions au projet au CALQ. 21 % ont siégé sur un comité d'évaluation des programmes de subventions au projet au CAC.

Section 1 : La composition des comités d'évaluation

1. Le principe d'évaluation par les pairs pour l'attribution des subventions

	Très adéquat		Assez adéquat		Peu adéquat		Pas du tout adéquat		TOTAL	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Au fonctionnement au CALQ	4	36 %	7	64 %	0	0 %	0	0 %	11	100 %
Au fonctionnement au CAC	3	50 %	2	33 %	1	17 %	0	0 %	6	100 %
Au projet au CALQ	4	40 %	4	40 %	2	20 %	0	0 %	10	100 %
Au projet au CAC	2	40 %	2	40 %	1	20 %	0	0 %	5	100 %
TOTAL	13	41 %	15	47 %	4	12 %	0	0 %	32	100 %

Tableau 5 : Appréciation du principe d'évaluation par les pairs pour l'attribution des subventions au fonctionnement et au projet, au CALQ et au CAC

La grande majorité des répondants (88 %) considère que le principe d'évaluation par les pairs est **assez ou très adéquat**, que ce soit pour l'attribution de subventions au fonctionnement ou au projet, au CALQ ou au CAC.

2. L'admission d'un représentant d'une autre discipline artistique dans la composition des comités d'évaluation

	Très favorable		Assez favorable		Peu favorable		Pas du tout favorable		TOTAL	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Au fonctionnement au CALQ	1	9 %	2	18 %	5	45 %	3	27 %	11	100 %
Au fonctionnement au CAC	1	17 %	2	33 %	2	33 %	1	17 %	6	100 %
Au projet au CALQ	0	0 %	5	45 %	5	45 %	1	9 %	11	100 %
Au projet au CAC	1	20 %	1	20 %	2	40 %	1	20 %	5	100 %
TOTAL	3	9 %	10	30 %	14	43 %	6	18 %	33	100 %

Tableau 6 : Opinion concernant l'admission d'un représentant d'une autre discipline artistique dans la composition des comités d'évaluation pour l'attribution des subventions au fonctionnement et au projet, au CALQ et au CAC

L'opinion des répondants concernant l'admission d'un représentant d'une autre discipline artistique dans la composition des comités d'évaluation est **assez mitigée**, que ce soit pour l'attribution de subventions au fonctionnement ou au projet, au CALQ ou au CAC. En effet, 9 % des personnes s'étant exprimées sur ce sujet y sont très favorables, 30 % assez favorables, 43 % peu favorables et 18 % pas du tout favorables.

3. L'admission d'un spécialiste de théâtre non praticien professionnel dans la composition des comités d'évaluation

	Très favorable		Assez favorable		Peu favorable		Pas du tout favorable		TOTAL	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Au fonctionnement au CALQ	0	0 %	2	20 %	3	30 %	5	50 %	10	100 %
Au fonctionnement au CAC	0	0 %	0	0 %	1	17 %	5	83 %	6	100 %
Au projet au CALQ	1	9 %	1	9 %	6	55 %	3	27 %	11	100 %
Au projet au CAC	1	20 %	0	0 %	3	60 %	1	20 %	5	100 %
TOTAL	2	6 %	3	9 %	13	41 %	14	44 %	32	100 %

Tableau 7 : Opinion concernant l'admission d'un spécialiste de théâtre non praticien professionnel dans la composition des comités d'évaluation pour l'attribution des subventions au fonctionnement et au projet, au CALQ et au CAC

La grande majorité des répondants (85 %) est **peu ou pas du tout favorable** à l'admission d'un spécialiste de théâtre non praticien professionnel dans la composition des comités d'évaluation, que ce soit pour l'attribution de subventions au fonctionnement ou au projet, au CALQ ou au CAC.

4. Le rôle de l'agent

	Participatif au même titre que les jurys		Informatif		Observateur passif		TOTAL	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Au fonctionnement au CALQ	3	27 %	7	64 %	1	9 %	11	100 %
Au fonctionnement au CAC	3	50 %	3	50 %	0	0 %	6	100 %
Au projet au CALQ	3	27 %	8	73 %	0	0 %	11	100 %
Au projet au CAC	1	20 %	4	80 %	0	0 %	5	100 %
TOTAL	10	30 %	22	67 %	1	3 %	33	100 %

Tableau 8 : Opinion sur le rôle de l'agent dans un comité d'évaluation pour l'attribution des subventions au fonctionnement et au projet, au CALQ et au CAC

La majorité des répondants (67 %) estime que le rôle de l'agent devrait être **informatif**, que ce soit dans les comités chargés de l'attribution de subventions au fonctionnement ou au projet, au CALQ ou au CAC. Environ un tiers des répondants pense ensuite que son rôle pourrait être participatif, au même titre que les jurys. Une seule personne considère que l'agent ne devrait être qu'un observateur passif.

5. Le nombre de membres sur un comité d'évaluation

5.1 Au fonctionnement

➤ CALQ

	3 membres		5 membres		7 membres		9 membres		TOTAL	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
2003-2004	0	0 %	2	67 %	1	33 %			3	100 %
2004-2005	0	0 %	4	57 %	3	43 %			7	100 %
2005-2006	0	0 %	0	0 %	1	100 %			1	100 %
TOTAL	0	0 %	6	55 %	5	45 %			11	100 %
Nombre souhaité	0	0 %	4	44 %	5	56 %	0	0 %	9	100 %

Tableau 9 : Opinion concernant le nombre de membres sur les comités d'évaluation pour l'attribution des subventions au fonctionnement au CALQ

Près de la moitié (6 sur 11) des répondants a siégé sur un comité d'évaluation de cinq membres pour l'attribution des subventions au fonctionnement au CALQ, depuis 2003. L'autre moitié des répondants a siégé sur un comité de sept membres. Cette taille de comité (**cinq ou sept membres**) correspond à ce que tous les répondants estiment être la taille idéale pour que soient prises, en collégialité, les meilleures décisions possibles.

➤ CAC

	3 membres		5 membres		7 membres		9 membres		TOTAL	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
2003-2004	0	0 %	2	100 %					2	100 %
2004-2005	0	0 %	4	100 %					4	100 %
2005-2006	0	0 %	0	0 %					0	-
TOTAL	0	0 %	6	100 %					6	100 %
Nombre souhaité	0	0 %	6	100 %	0	0 %	0	0 %	6	100 %

Tableau 10 : Opinion concernant le nombre de membres sur les comités d'évaluation pour l'attribution des subventions au fonctionnement au CAC

Tous les répondants ont siégé sur un comité d'évaluation de cinq membres pour l'attribution des subventions au fonctionnement au CAC, depuis 2003. La taille idéale pour que soient prises les meilleures décisions possibles est estimée à **cinq membres** par tous les répondants.

1.2 Au projet

➤ CALQ

	3 membres		5 membres		7 membres		9 membres		TOTAL	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
2003-2004	2	50 %	2	50 %	0	0 %			4	100 %
2004-2005	0	0 %	3	100 %	0	0 %			3	100 %
2005-2006	0	0 %	4	100 %	0	0 %			4	100 %
TOTAL	2	18 %	9	82 %	0	0 %			11	100 %
Nombre souhaité	1	11 %	7	78 %	1	11 %	0	0 %	9	100 %

Tableau 9 : Opinion concernant le nombre de membres sur les comités d'évaluation pour l'attribution des subventions au projet au CALQ

La grande majorité (9 sur 11) des répondants a siégé sur un comité d'évaluation de cinq membres pour l'attribution des subventions au projet au CALQ, depuis 2003. Les deux autres répondants ont siégé sur un comité de trois membres. La taille idéale pour que soient prises les meilleures décisions possibles est estimée à **cinq membres** par sept répondants sur neuf. L'un des répondants estime que la taille idéale est de trois membres; l'autre, qu'elle est de sept membres.

➤ CAC

	3 membres		5 membres		7 membres		9 membres		TOTAL	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
2003-2004	0	0 %	1	100 %					1	100 %
2004-2005	0	0 %	2	100 %					2	100 %
2005-2006	0	0 %	2	100 %					2	100 %
TOTAL	0	0 %	5	100 %					5	100 %
Nombre souhaité	0	0 %	1	100 %	0	0 %	0	0 %	3	100 %

Tableau 10 : Opinion concernant le nombre de membres sur les comités d'évaluation pour l'attribution des subventions au projet au CAC

Les cinq répondants ont siégé sur un comité d'évaluation de cinq membres pour l'attribution des subventions au fonctionnement au CAC, depuis 2003. Cette taille de comité est également privilégiée par les répondants.

Section 2 : Le déroulement de l'évaluation

1. L'information

	Largement suffisante		Suffisante		Insuffisante		Largement insuffisante		TOTAL	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Au fonctionnement au CALQ	4	40 %	4	40 %	2	20 %	0	0 %	10	100 %
Au fonctionnement au CAC	3	50 %	3	50 %	0	0 %	0	0 %	6	100 %
Au projet au CALQ	2	20 %	7	70 %	1	10 %	0	0 %	10	100 %
Au projet au CAC	2	50 %	2	50 %	0	0 %	0	0 %	4	100 %
TOTAL	11	37 %	16	53 %	3	10 %	0	0 %	30	100 %

Tableau 11 : Opinion concernant l'information disponible pour évaluer adéquatement chaque dossier de demande de subventions au fonctionnement et au projet, au CALQ et au CAC

La grande majorité des répondants (90 %) estime avoir reçu de l'information **largement suffisante ou suffisante** pour évaluer adéquatement chaque dossier, que ce soit pour l'attribution de subventions au fonctionnement ou au projet, au CALQ ou au CAC.

2. Le temps

	Largement suffisant		Suffisant		Insuffisant		Largement insuffisant		TOTAL	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Au fonctionnement au CALQ	0	0 %	7	70 %	3	30 %	0	0 %	10	100 %
Au fonctionnement au CAC	0	0 %	4	67 %	2	33 %	0	0 %	6	100 %
Au projet au CALQ	2	20 %	7	70 %	1	10 %	0	0 %	10	100 %
Au projet au CAC	1	25 %	3	75 %	0	0 %	0	0 %	4	100 %
TOTAL	3	10 %	21	70 %	6	20 %	0	0 %	30	100 %

Tableau 12 : Opinion concernant le temps disponible pour évaluer adéquatement chaque dossier de demande de subventions au fonctionnement et au projet, au CALQ et au CAC

La majorité des répondants (70 %) estime avoir disposé d'un temps **suffisant** pour évaluer adéquatement chaque dossier, que ce soit pour l'attribution de subventions au fonctionnement ou au projet, au CALQ ou au CAC.

3. Le nombre de productions vues

3.1 Au fonctionnement

➤ CALQ

	> 75 %		51-75 %		25-50 %		<25 %		Ne sais pas		TOTAL	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
2003-2004	0	0 %	0	0 %	3	100 %	0	0 %	0	0 %	3	100 %
2004-2005	0	0 %	1	17 %	4	67 %	1	17 %	0	0 %	6	100 %
2005-2006	0	0 %	1	33 %	1	33 %	1	33 %	0	0 %	1	100 %
TOTAL	0	0 %	2	17 %	8	66 %	2	17 %	0	0 %	12	100 %

Tableau 13 : Proportion des compagnies évaluées pour lesquelles le répondant a assisté à au moins une production pour l'attribution des subventions au fonctionnement au CALQ

La majorité des répondants (66 %) estime que la proportion de compagnies évaluées pour lesquelles ils ont assisté à au moins une production, est comprise **entre 25 et 50 %** pour l'attribution de subventions au fonctionnement au CALQ.

	> 75 %		51-75 %		25-50 %		<25 %		Ne sais pas		TOTAL	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
2003-2004	0	0 %	0	0 %	1	33 %	2	67 %	0	0 %	3	100 %
2004-2005	0	0 %	0	0 %	0	0 %	3	100 %	0	0 %	3	100 %
2005-2006	0	0 %	0	0 %	0	0 %	2	100 %	0	0 %	2	100 %
TOTAL	0	0 %	0	0 %	1	12 %	7	88 %	0	0 %	8	100 %

Tableau 14 : Proportion des compagnies évaluées pour lesquelles aucun membre du comité d'évaluation n'a assisté à au moins une production pour l'attribution des subventions au fonctionnement au CALQ

La grande majorité des répondants (88 %) estime que la proportion de compagnies évaluées pour lesquelles aucun membre du comité d'évaluation n'a assisté à une production est **inférieure à 25 %** pour l'attribution de subventions au fonctionnement au CALQ.

➤ CAC

	> 75 %		51-75 %		25-50 %		<25 %		Ne sais pas		TOTAL	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
2003-2004	1	20 %	1	20 %	2	40 %	1	20 %	0	0 %	5	100 %
2004-2005	0	0 %	1	33 %	1	33 %	1	33 %	0	0 %	3	100 %
2005-2006	0	0 %	1	25 %	2	50 %	1	25 %	0	0 %	4	100 %
TOTAL	1	8 %	3	25 %	5	42 %	3	25 %	0	0 %	12	100 %

Tableau 15 : Proportion des compagnies évaluées pour lesquelles le répondant a assisté à au moins une production, pour l'attribution des subventions au fonctionnement au CAC

On constate des **différences assez marquées** dans la proportion de compagnies évaluées pour lesquelles les répondants ont assisté à au moins une production pour l'attribution de subventions au fonctionnement au CAC. Un répondant a assisté à au moins une production dans le cas de plus de 75 % des compagnies évaluées. Trois répondants ont assisté à au moins une production pour 51 % à 75 % des compagnies évaluées. Cinq répondants ont assisté à au moins une production pour 25 % à 50 % des compagnies évaluées. Un répondant a assisté à au moins une production dans le cas de moins de 25 % des compagnies évaluées.

	> 75 %		51-75 %		25-50 %		<25 %		Ne sais pas		TOTAL	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
2003-2004	0	0 %	1	33 %	1	33 %	1	33 %	0	0 %	3	100 %
2004-2005	0	0 %	1	33 %	0	0 %	2	67 %	0	0 %	3	100 %
2005-2006	0	0 %	0	0 %	0	0 %	2	100 %	0	0 %	2	100 %
TOTAL	0	0 %	2	25 %	1	12 %	5	63 %	0	0 %	8	100 %

Tableau 16 : Proportion des compagnies évaluées pour lesquelles aucun membre du comité d'évaluation n'a assisté à au moins une production pour l'attribution des subventions au fonctionnement au CAC

La majorité des répondants (63 %) estime que la proportion de compagnies évaluées pour lesquelles aucun membre du comité d'évaluation n'a assisté à au moins une production, est **inférieure à 25 %** pour l'attribution de subventions au fonctionnement au CAC. Deux personnes sur huit estiment tout de même que cette proportion était de 51 % à 75 %, aussi plus de la moitié des compagnies évaluées n'ont-t-elles eu aucune de leurs productions vues par les membres du comité.

3.2 Au projet

➤ CALQ

	> 75 %		51-75 %		25-50 %		<25 %		Ne sais pas		TOTAL	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
2003-2004	1	100 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	1	100 %
2004-2005	1	25 %	0	0 %	1	25 %	2	50 %	0	0 %	4	100 %
2005-2006	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	-
TOTAL	2	40 %	0	0 %	1	20 %	2	40 %	0	0 %	5	100 %

Tableau 17 : Proportion des compagnies évaluées pour lesquelles le répondant a assisté à au moins une production, pour l'attribution des subventions au projet au CALQ

On constate des **différences assez marquées** dans la proportion de compagnies évaluées pour lesquelles les répondants ont assisté à au moins une production pour l'attribution de subventions au projet au CALQ. Deux répondants ont assisté à au moins une production dans le cas de plus de 75 % des compagnies évaluées. Un répondant a assisté à au moins une production pour 25 % à 50 % des compagnies évaluées. Deux répondants ont assisté à au moins une production dans le cas de moins de 25 % des compagnies évaluées.

	> 75 %		51-75 %		25-50 %		<25 %		Ne sais pas		TOTAL	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
2003-2004	0	0 %	0	0 %	0	0 %	1	100 %	0	0 %	1	100 %
2004-2005	0	0 %	0	0 %	0	0 %	3	100 %	0	0 %	3	100 %
2005-2006	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	-
TOTAL	0	0 %	0	0 %	0	0 %	4	100 %	0	0 %	4	100 %

Tableau 18 : Proportion des compagnies évaluées pour lesquelles aucun membre du comité d'évaluation n'a assisté à au moins une production, pour l'attribution des subventions au projet au CALQ

Tous les répondants estiment que la proportion de compagnies évaluées pour lesquelles aucun membre du comité d'évaluation n'a assisté à au moins une production, est **inférieure à 25 %** pour l'attribution de subventions au projet au CALQ.

➤ CAC

	> 75 %		51-75 %		25-50 %		<25 %		Ne sais pas		TOTAL	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
2003-2004	0	0 %	0	0 %	1	100 %	0	0 %	0	0 %	1	100 %
2004-2005	0	0 %	0	0 %	1	50 %	1	50 %	0	0 %	2	100 %
2005-2006	0	0 %	1	100 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	1	100 %
TOTAL	0	0 %	1	25 %	2	50 %	1	25 %	0	0 %	4	100 %

Tableau 19 : Proportion des compagnies évaluées pour lesquelles le répondant a assisté à au moins une production pour l'attribution des subventions au projet au CAC

On constate des **différences assez marquées** dans la proportion de compagnies évaluées pour lesquelles les répondants ont assisté à au moins une production pour l'attribution de subventions au projet au CAC. Un répondant a assisté à au moins une production pour 51 % à 75 % des compagnies évaluées. Deux répondants ont assisté à au moins une production pour 25 % à 50 % des compagnies évaluées. Un répondant a assisté à au moins une production dans le cas de moins de 25 % des compagnies évaluées.

	> 75 %		51-75 %		25-50 %		<25 %		Ne sais pas		TOTAL	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
2003-2004	0	0 %	0	0 %	0	0 %	1	100 %	0	0 %	1	100 %
2004-2005	0	0 %	1	100 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	1	100 %
2005-2006	0	0 %	0	0 %	0	0 %	1	100 %	0	0 %	1	100 %
TOTAL	0	0 %	1	33 %	0	0 %	2	67 %	0	0 %	3	100 %

Tableau 20 : Proportion des compagnies évaluées pour lesquelles aucun membre du comité d'évaluation n'a assisté à au moins une production, pour l'attribution des subventions au projet au CAC

Deux répondants sur trois estiment que la proportion de compagnies évaluées pour lesquelles aucun membre du comité d'évaluation n'a assisté à au moins une production, est **inférieure à 25 %** pour l'attribution de subventions au projet au CAC. Une personne estime tout de même que cette proportion était de 51 % à 75 %, ce qui représente plus de la moitié des compagnies évaluées n'ayant eu aucune de leurs productions vues par les membres du comité.

4. Les améliorations suggérées

Parmi les améliorations suggérées par les répondants pour les aider à prendre une décision mieux informée et plus éclairée, les solutions suivantes ont été avancées :

- Donner davantage de temps pour l'analyse des dossiers, tant à la maison qu'en comité.
- Donner davantage d'informations sur l'historique et le contexte de pratique des compagnies (responsabilité de l'agent).
- Diminuer le nombre de dossiers à traiter par jury, ou lui proposer une rémunération compensatoire pour le temps consacré à cette tâche.
- Mettre tout le corpus visuel d'analyse sur DVD.

Section 3 : Les critères considérés par le comité d'évaluation

1. L'information préalable

	OUI		NON		TOTAL	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Au fonctionnement au CALQ	11	100 %	0	0 %	11	100 %
Au fonctionnement au CAC	5	100 %	0	0 %	5	100 %
Au projet au CALQ	9	100 %	0	0 %	9	100 %
Au projet au CAC	5	100 %	0	0 %	5	100 %
TOTAL	30	100 %	0	0 %	30	100 %

Tableau 21 : Opinion concernant l'information disponible pour évaluer adéquatement chaque dossier de demande de subventions au fonctionnement et au projet, au CALQ et au CAC

Tous les répondants **ont été informés** au début de la réunion du comité d'évaluation des critères à prendre en compte dans leur évaluation, que ce soit pour l'attribution de subventions au fonctionnement ou au projet, au CALQ ou au CAC.

2. La clarté

	Très clair		Assez clair		Peu clair		Pas du tout clair		TOTAL	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Au fonctionnement au CALQ	7	64 %	4	36 %	0	0 %	0	0 %	11	100 %
Au fonctionnement au CAC	3	60 %	2	40 %	0	0 %	0	0 %	5	100 %
Au projet au CALQ	3	33 %	6	67 %	0	0 %	0	0 %	9	100 %
Au projet au CAC	4	80 %	1	20 %	0	0 %	0	0 %	5	100 %
TOTAL	17	57 %	13	43 %	0	0 %	0	0 %	30	100 %

Tableau 22 : Opinion concernant la clarté des critères et de leur importance respective pour les demandes de subventions au fonctionnement et au projet, au CALQ et au CAC

Tous les répondants estiment en général que l'énoncé des critères et leur importance respective leur semblaient **très clairs** ou **assez clairs**, que ce soit pour l'attribution de subventions au fonctionnement ou au projet, au CALQ ou au CAC.

3. L'importance des critères

3.1 Au fonctionnement

➤ CALQ

	Très important		Assez important		Peu important		Pas du tout important		TOTAL	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Activités artistiques et acquittement du mandat	11	100 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	11	100 %
Contribution au développement de la discipline et apport à la communauté artistique	8	73 %	3	27 %	0	0 %	0	0 %	11	100 %
Impact des activités sur le public	4	36 %	7	64 %	0	0 %	0	0 %	11	100 %
Qualité de la gestion	6	55 %	5	45 %	0	0 %	0	0 %	11	100 %

Tableau 23 : Importance que les comités d'évaluation devraient accorder aux différents critères pour l'attribution des subventions au fonctionnement au CALQ

Tous les répondants considèrent que *les activités artistiques et l'acquittement du mandat* constitue un critère **très important**. Il représente actuellement 40 % de l'évaluation totale. La majorité des répondants considère que *la contribution au développement de la discipline et l'apport à la communauté artistique* constitue un critère **très important**. Il représente actuellement 20 % de l'évaluation totale. La majorité des répondants considère que *l'impact des activités sur le public* constitue un critère **assez important**. Il représente actuellement 20 % de l'évaluation totale. Tous les répondants considèrent que *la qualité de la gestion* constitue un critère **assez ou très important**. Il représente actuellement 20 % de l'évaluation totale.

➤ CAC

	Très important		Assez important		Peu important		Pas du tout important		TOTAL	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Valeur artistique comparative et excellence professionnelle	4	80 %	1	20 %	0	0 %	0	0 %	5	100 %
Contribution au développement des rapports communauté/public	2	40 %	3	60 %	0	0 %	0	0 %	5	100 %
Pertinence et qualité de la régie et de l'administration	0	0 %	4	100 %	0	0 %	0	0 %	4	100 %

Tableau 24 : Importance que les comités d'évaluation devraient accorder aux différents critères, pour l'attribution des subventions au fonctionnement au CAC

La majorité des répondants considère que *la valeur artistique comparative et l'excellence professionnelle* constitue un critère **très important**. Il représente actuellement de 60 % à 65 % de l'évaluation totale. La majorité des répondants considère que *la contribution au développement des rapports communauté/public* constitue un critère **assez important**. Il représente actuellement de 15 % à 20 % de l'évaluation totale. Tous les répondants considèrent que *la pertinence et la qualité de la régie et de l'administration* constitue un critère **assez important**. Il représente actuellement de 15 % à 20 % de l'évaluation totale.

3.2 Au projet

➤ CALQ

	Très important		Assez important		Peu important		Pas du tout important		TOTAL	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Qualité artistique du projet	8	89 %	1	11 %	0	0 %	0	0 %	9	100 %
Impact du projet	4	44 %	4	44 %	1	11 %	0	0 %	9	100 %
Gestion du projet	0	0 %	8	100 %	0	0 %	0	0 %	8	100 %

Tableau 25 : Importance que les comités d'évaluation devraient accorder aux différents critères, pour l'attribution des subventions au projet au CALQ

La majorité des répondants considère que *la qualité artistique du projet* est un critère **très important**. Il représente actuellement 60 % de l'évaluation totale. La majorité des répondants considère que *l'impact du projet* est un critère **assez ou très important**. Il représente actuellement 20 % de l'évaluation totale. Tous les répondants considèrent que *la gestion du projet* est un critère **assez important**. Il représente actuellement 20 % de l'évaluation totale.

➤ CAC

	Très important		Assez important		Peu important		Pas du tout important		TOTAL	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Valeur artistique comparative et excellence professionnelle	4	80 %	1	20 %	0	0 %	0	0 %	5	100 %
Contribution au développement des rapports communauté/public	1	20 %	4	80 %	0	0 %	0	0 %	5	100 %
Pertinence et qualité de la régie et de l'administration	0	0 %	5	100 %	0	0 %	0	0 %	5	100 %

Tableau 26 : Importance que les comités d'évaluation devraient accorder aux différents critères, pour l'attribution des subventions au projet au CAC

La majorité des répondants considère que *la valeur artistique comparative et l'excellence professionnelle* est un critère **très important**. Il représente actuellement de 60 % à 65 % de l'évaluation totale. La majorité des répondants considère que *la contribution au développement des rapports communauté/public* est un critère **assez important**. Il représente actuellement de 15 % à 20 % de l'évaluation totale. Tous les répondants considèrent que *la pertinence et la qualité de la régie et de l'administration* est un critère **assez important**. Il représente actuellement de 15 % à 20 % de l'évaluation totale.

Section 4 : Problématiques soulevées

➤ Problématiques générales

Problématiques	Suggestions
Le temps et la rémunération	
La place de la relève	
La place des régions	→ Avoir une enveloppe financière claire pour les régions
La comparabilité des dossiers	→ Établir des portraits par secteurs et par régions afin de pouvoir faire de véritables comparaisons → Séparer les projets par année d'expérience afin d'avoir des enveloppes pour chacune des catégories d'expertise
L'évaluation des dossiers	→ Avoir une information claire sur l'évolution des compagnies au cours des dernières années → Fournir du matériel vidéo pour compléter l'argumentaire des compagnies
La compréhension des dossiers	→ Faciliter la compréhension de la section <i>chiffres</i> des demandes → Donner une séance de formation aux jurés afin de lire correctement une demande de subventions
Le nombre insuffisant d'agents	→ Diminuer le nombre de dossiers à traiter par agent
L'équilibre entre les membres du jury	→ S'assurer d'un équilibre hommes/femmes, entre générations, par métiers et entre les régions

➤ Problématiques spécifiques au CALQ

Problématiques
Les comités d'évaluation doivent pouvoir se prononcer sur les développements et stratégies du CALQ et pas seulement sur la distribution des fonds disponibles. Le milieu doit avoir la possibilité d'affirmer ce qui lui semble prioritaire.

➤ Problématiques spécifiques au CAC

Problématiques	Suggestions
La composition des jurys pancanadiens et multiculturels de certains comités au CAC rend difficile l'évaluation des projets, en raison de la méconnaissance des pratiques et des compagnies.	→ Donner plus de temps et de matériel (DVD, historique écrit de la compagnie, etc.) → Choisir les membres des jurys à l'avance pour s'assurer qu'ils verront le maximum de productions.
Les agents du CAC ne sont pas assez présents sur le terrain.	
Le CAC devrait prendre en considération les compagnies qui sont propriétaires de leur lieu.	
Les critères émis par le CAC risquent de « bureaucratiser » le secteur du théâtre.	